



PRÉFET  
DE LA LOIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

SITUATION SÉCHERESSE

Direction Départementale  
des Territoires

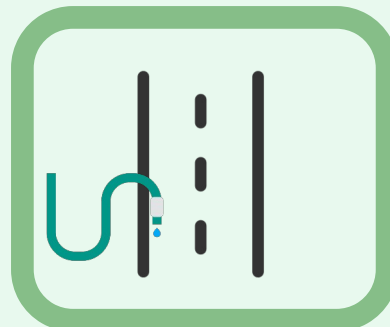
VIGILANCE 

## APPEL AUX ÉCONOMIES VOLONTAIRES

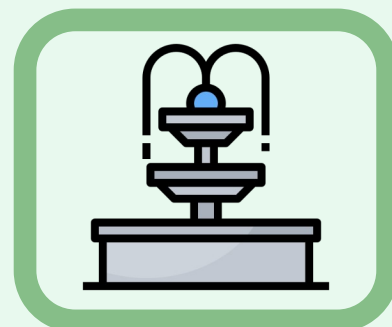
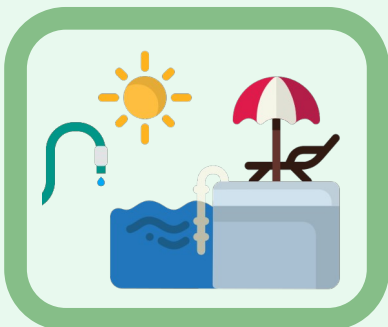
Limitier l'arrosage en plein jour



Limitier le nettoyage des façades, des voitures,  
des voiries publiques et privées



Limitier le remplissage des piscines et le fonctionnement  
des fontaines à circuit ouvert



Possibilité de démarche  
d'adaptation individualisée  
aux mesures de restriction en  
flashant le QR code de  
gauche ou [en cliquant ici](#)

Retrouvez le détail des mesures  
prises pour l'ensemble des usages  
domestiques et professionnels en  
flashant le QR code de droite ou  
[en cliquant ici](#)



# ALERTE

## USAGES NON ÉCONOMIQUES

En cas de prélèvement direct en cours d'eau, le matériel de pompage est sorti du cours d'eau pendant les périodes d'interdiction

### Limitation des usages suivants de 18h à 10h



Arrosage des fleurs  
et massifs fleuris



Arrosage des  
jardins potagers



Arrosage des terrains  
de compétition  
engazonnés

### Interdiction des usages suivants



Sauf en station pour  
les lavages via lances  
à haute-pression et les  
portiques équipés de  
recyclage de l'eau



Nettoyage des  
façades, toitures,  
trottoirs sauf  
collectivité ou  
professionnels



Alimentation des  
plans d'eau et biefs  
sauf  
hydroélectricité \*



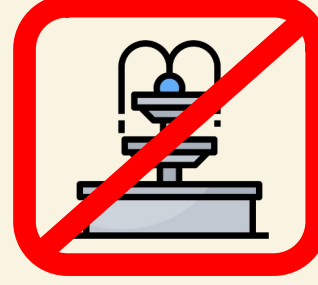
Remplissage et  
vidange des piscines  
privées\*\*



Arrosage des  
pelouses



Arrosage des espaces  
verts \*\*\*



Alimentation des  
fontaines en circuit  
ouvert

\*ou sauf remise à niveau pour les piscicultures relevant du code de l'environnement équipées de moyens de ré-oxygénation de l'eau

\*\* sauf remise à niveau ou sauf remplissage si chantier débuté avant les premières restrictions

\*\*\* Interdit sauf plantations (arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 2 ans) et îlots de fraîcheur en milieu urbain dense uniquement de 20 h à 8 h



Possibilité de démarche  
d'adaptation individualisée  
aux mesures de restriction en  
flashant le QR code de  
gauche ou [en cliquant ici](#)

Retrouvez le détail des mesures  
prises pour l'ensemble des usages  
domestiques et professionnels en  
flashant le QR code de droite ou  
[en cliquant ici](#)





**PRÉFET  
DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale  
des Territoires**

# **SITUATION SÉCHERESSE**

## **ALERTE RENFORCÉE**

### **USAGES NON ÉCONOMIQUES**

En cas de prélèvement direct en cours d'eau, le matériel de pompage est sorti du cours d'eau pendant les périodes d'interdiction

#### **Limitation des usages suivants**

**De 20h à 8h**



Arrosage des  
jardins potagers

**De 18h à 10h**



Arrosage des terrains de  
compétition engazonnés

#### **Interdiction des usages suivants**



Sauf en station pour  
les lavages via lances  
à haute-pression et les  
portiques équipés de  
recyclage de l'eau



Sauf nettoyage  
des toitures et  
trottoirs si fait par  
collectivités ou  
professionnels



Alimentation des  
plans d'eau et biefs  
sauf  
hydroélectricité\*



Remplissage et  
vidange des piscines  
privées\*\*



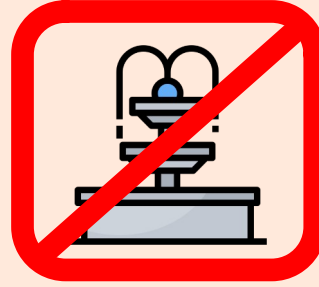
Arrosage des  
pelouses



Arrosage des espaces  
verts \*\*\*



Arrosage des fleurs  
et massifs fleuris



Alimentation des  
fontaines en circuit  
ouvert et fermé\*\*\*\*

\*ou sauf remise à niveau pour les piscicultures relevant du code de l'environnement équipées de moyens de ré-oxygénation de l'eau

\*\* sauf remise à niveau ou sauf remplissage si chantier débuté avant les premières restrictions

\*\*\* Interdit sauf plantations (arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 2 ans) et îlots de fraîcheur en milieu urbain dense uniquement de 20 h à 8 h

\*\*\*\* Sauf si un affichage sur site indique que l'alimentation est en circuit fermé et que le responsable peut prouver que la remise à niveau est interrompue à partir de la crise



Possibilité de démarche  
d'adaptation individualisée  
aux mesures de restriction en  
flashant le QR code de  
gauche ou [en cliquant ici](#)

Retrouvez le détail des mesures  
prises pour l'ensemble des usages  
domestiques et professionnels en  
flashant le QR code de droite ou  
[en cliquant ici](#)





PRÉFET  
DE LA LOIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

SITUATION SÉCHERESSE

**CRISE**

Direction Départementale  
des Territoires

**USAGES NON ÉCONOMIQUES**

En cas de prélèvement direct en cours d'eau, le matériel de pompage est sorti du cours d'eau pendant les périodes d'interdiction

**Limitation des usages suivants  
de 20h à 8h**



Arrosage des jardins  
potagers uniquement  
par arrosoir au pied  
des plantes



Arrosage des terrains de  
compétition engazonnés  
une fois par semaine et  
tenue d'un registre

**Interdiction des usages suivants**



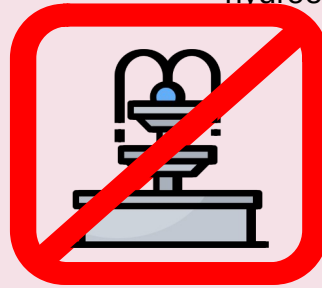
Alimentation/  
vidange des plans  
d'eau et biefs sauf  
hydroélectricité



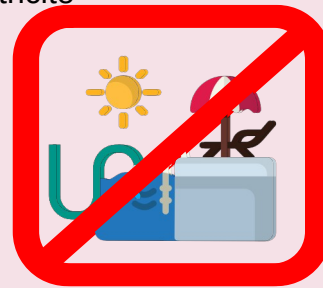
Lavage des véhicules  
sauf en station pour  
impératif sanitaire \*\*\*\*\*



Nettoyage des  
façades, toitures,  
trottoirs\*\*



Alimentation des  
fontaines\*



Remplissage et  
vidange des piscines  
privées



Arrosage des  
espaces verts\*\*\*



Arrosage des fleurs  
et massifs fleuris



Arrosage des  
pelouses



Pêche en marchant  
dans l'eau\*\*\*\*

\* sauf si un affichage sur site indique que l'alimentation est en circuit fermé et que le responsable peut prouver que la remise à niveau est interrompue à partir de la crise

\*\* sauf impératif sanitaire ou sécuritaire et réalisé par une collectivité ou entreprise de nettoyage professionnelle

\*\*\* sauf îlots de fraîcheur en milieu urbain dense (une fois par semaine de 20 h à 8 h)

\*\*\*\* sauf plan d'eau / retenue où la pêche est autorisée ou en cas de pêche scientifique ou de sauvetage

\*\*\*\*\* station de lavage fermée matériellement sauf une piste de lances à haute pression pour les impératifs sanitaires et affichage de l'arrêté



Possibilité de démarche  
d'adaptation individualisée  
aux mesures de restriction en  
flashant le QR code de  
gauche ou [en cliquant ici](#)

Retrouvez le détail des mesures  
prises pour l'ensemble des usages  
domestiques et professionnels en  
flashant le QR code de droite ou  
[en cliquant ici](#)

